

COLLECTION NATIONALE

JACQUES D'ARTEVELDE

PAR

A. BÉDUVEZ



6

BRUXELLES

LIBRAIRIE CLASSIQUE A.-N. LEBÈGUE ET C^{ie}

46, RUE DE LA MADELEINE, 46

JACQUES D'ARTEVELDE

PAR

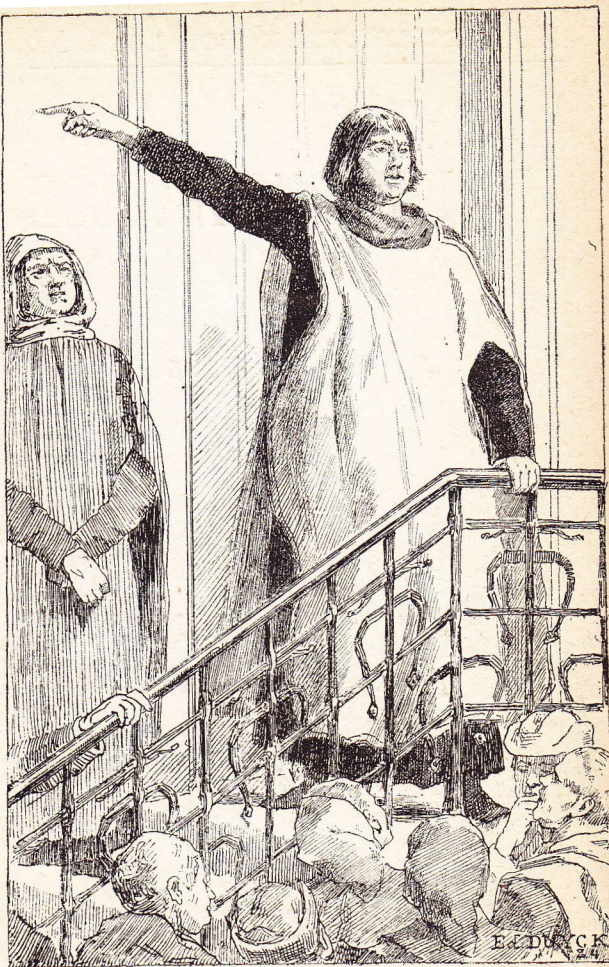
A. BÉDUVEZ



BRUXELLES

LIBRAIRIE CLASSIQUE A.-N. LEBÈGUE ET C^{ie}

46, RUE DE LA MADELEINE, 46



JACQUES D'ARTEVELDE



Reportons-nous aux derniers jours de l'an 1336.

A cette époque la Flandre était la contrée la plus opulente de l'Europe. Gand, Bruges, Ypres comptaient chacune une population qu'on évalue à 100,000 habitants. Des villes aujourd'hui bien déchues, Poperinghe, Communes, Messines, Wervick, constituaient d'importants centres manufacturiers. Des villages maintenant à peine connus, Oudenbourg par exemple, faisaient vendre leurs draps sur les comptoirs de Londres. Les marchands flamands, ces riches bourgeois qui avaient fondé les communes et imposé à leurs comtes le respect de la liberté, jouissaient en Angleterre, en France et en Allemagne de privilèges considérables, et dans les grandes

foires de l'Europe leurs draperies, leurs étoffes rayées et écarlates n'avaient point de rivales.

La contrée arrosée par l'Escaut et la Lys, la contrée si heureusement située entre les pays du Nord et ceux du Midi, en face de l'Angleterre, au seuil de l'Allemagne et de la France, était devenue l'entrepôt des richesses du monde. Les vaisseaux de toutes les nations se donnaient rendez-vous dans le port de Damme, et Bruges pouvait être considérée comme un marché immense où se rencontraient les blés de la France et des côtes de la Baltique; le riz de Majorque; les vins de la France, de la Péninsule ibérique et des bords du Rhin; les dattes de Bélédal-gérid; les figues et les raisins du Portugal; les olives de l'Andalousie; les épices et les aromates du Levant; l'ambre de la mer Baltique; la cire de la Russie; les teintures de l'Allemagne et du Midi; les laines de l'Angleterre; les toiles de la Hollande et du Nord de la France; les serges et les basanes de la Navarre et de l'Aragon; les soies de l'Italie; les damas, les brocards, les étoffes et les gazes

lamées d'or ou d'argent, les housses enrichies de pierreries des pays d'Orient; les fourrures des Etats du Nord; les cuirs de l'Ecosse; l'étain de la Bohême; l'argent de la Pologne; l'or de la Hongrie; le fer de l'Espagne et les bois de construction de la Scandinavie.

Le luxe était arrivé à un point dont on se fait difficilement une idée, même lorsqu'on lit dans nos vieilles chroniques la relation des fêtes brillantes, des divertissements de tout genre de l'époque, même lorsqu'on rencontre dans les inventaires du temps la longue énumération des richesses de telle ou telle famille : meubles précieux, lourdes pièces d'orfèvrerie, manteaux doublés d'étoffes de prix, costumes garnis de riches fourrures, robes brodées d'or ou d'argent et semées de pierres fines, masse énorme de linge, abondantes provisions de bouche, etc. Les festins surtout étaient une occasion de dépenses : " Viandes bouillies et rôties, pâtés, tartes, " flans, malvoisie, bière, vin, gingembre, épices " fines, on ne songe qu'à la mangeaille, on " n'en a jamais assez, " disait un poète con-

temporain; et la chose alla si loin que des ordonnances durent limiter le nombre des convives que chacun pouvait admettre et la somme que chacun pouvait affecter soit aux repas de noces ou de fiançailles, soit à ces repas funéraires que les coutumes désignent par la circonlocution étrange : *Quand on mange la tête du mort.*

Les villes s'étaient agrandies et embellies. Les arts, les lettres, les sciences même y florissaient. L'instruction se développait rapidement. La bienfaisance publique était organisée, et des asiles nombreux s'ouvraient à l'enfant, au vieillard et à l'infirme. Réunis en corps de métiers, les artisans, simples ouvriers ou patrons, vivaient libres sous la protection des lois, et formaient les cadres des milices communales.

Cette organisation des corps d'états, qui s'était réalisée peu à peu, mérite que nous nous y arrêtions un instant. Les travailleurs de chaque profession formaient une petite société, agrégée aux autres, mais maîtresse chez elle, société qui avait son chef ou *doyen*, son local, sa caisse, ses assemblées;

qui arrêtaient et modifiait de commun accord avec l'autorité les règlements industriels, et les faisait respecter par tous ses membres. A chaque "métier" était réservé dans la commune le monopole du travail exercé par les compagnons; mais les règlements étaient conçus de manière à garantir également les intérêts des entrepreneurs, des ouvriers et du public. Ils déterminaient minutieusement les procédés à suivre dans le travail, les matériaux à employer, les conditions auxquelles devaient satisfaire les denrées ou les objets manufacturés, le lieu où l'on pouvait les exposer en vente, le prix qu'il était permis d'en exiger; ils fixaient le nombre d'aides que chaque patron pouvait employer, les obligations auxquelles il était tenu envers eux, et notamment le salaire qu'il devait leur payer, la durée du travail journalier, les conditions de l'apprentissage. En un mot, ils s'opposaient à la coalition des capitaux, à la concurrence sans frein qui eût permis à quelques entrepreneurs d'ouvrage de s'enrichir aux dépens des autres; ils assuraient à l'ouvrier un salaire convenable en échange

d'un travail modéré; ils garantissaient la bonne qualité de tous les produits.

Grâce à la réglementation du travail que nous venons d'esquisser à grands traits, et qui nous paraît si étrange aujourd'hui, les ouvriers avaient acquis un réel bien-être. Certes, comme l'a dit fort bien M. Ad. Prins, " ce régime n'empêchait pas des époques de " crise où tous souffraient; mais il empêchait " la formation du prolétariat et de son " effrayante détresse, qui jette une ombre " sinistre même sur les années les plus pros- " pères de nos brillantes capitales euro- " péennes. " Estimé relativement aux objets de consommation, le salaire journalier d'un foulon ou d'un charpentier équivalait en moyenne à 12 pains, ou 3 poulets, ou 120 œufs, ou 150 harengs, ou 1/3 de mouton, ou 1/80 de bœuf. Que l'on joigne au prix peu élevé des vivres le coût minime des effets d'habillement et l'insignifiance des loyers (représentant chaque année le salaire de une à dix journées au plus), et l'on admettra sans peine que la situation matérielle de nos artisans du moyen âge pourrait exciter

l'envie de plus d'un ouvrier d'à présent. Leur situation morale n'était pas moins favorable : " La perspective pour chacun de " devenir maître à son tour, de fonder une " famille, d'acquérir le peu d'argent néces- " saire pour posséder l'indépendance, re- " marque M. Vanderkindere dans son beau " livre sur *le Siècle des Artevelde*, donnait à " la vie un but, un développement, une par- " celle de bonheur; quel contraste avec la " position d'un être qui se sait profondément " misérable et qui sait, à n'en pouvoir " douter, que la misère sera son lot jusqu'à " la dernière minute de son existence! "

Mais ce tableau avait des ombres.

Les petites villes jalousaient les grandes; les grandes se défiaient l'une de l'autre; celles-ci se montraient dures pour celles-là : toutes s'isolaient orgueilleusement des campagnes. Dans chaque commune une sourde rivalité existait entre certains corps de métiers, entre les foulons et les tisserands par exemple. Nulle part le sentiment de l'intérêt commun n'était vivace.

La Flandre était gouvernée par des comtes

qui devaient foi et hommage aux empereurs d'Allemagne pour la partie de leur comté située à la droite de l'Escaut, aux rois de France pour la partie située à la gauche de ce fleuve ; et si les liens de vassalité qui les unissaient aux premiers s'étaient relâchés d'âge en âge, ceux qui les unissaient aux seconds s'étaient au contraire resserrés sans cesse. En 1336 le comte régnant était Louis de Nevers, un prince que son éducation, sa langue, ses goûts, son mariage et ses possessions par delà la frontière rattachaient à la France plus encore que ne le faisait le vieux droit féodal. Le haut clergé, la noblesse et, à ce moment, la bourgeoisie presque tout entière formaient avec le comte le parti des *Leliarts* (ainsi appelé des *lis* qui figuraient dans les armes de la maison de France), tandis que la masse des populations ouvrières et rurales considérait les rois de France comme les éternels ennemis de la Flandre, comme les souteneurs des comtes dans toutes leurs prétentions despotiques, et formait le parti des *Klauwaerts* (de *klauw*, griffes, par allusion au lion de l'écusson de Flandre).

Entre ces deux partis des causes plus profondes encore avaient creusé un abîme. D'une part, le peuple des campagnes n'avait point contre les seigneurs et les comtes de Flandre les garanties qu'avaient les habitants des libres communes : taillable et corvéable à merci, tous les documents de l'époque témoignent à la fois de sa détresse, de la tyrannie des nobles et de la haine que les paysans avaient vouée à leurs maîtres. D'autre part, les travailleurs des villes, précisément parce qu'ils n'étaient plus abrutis par la misère, parce que leur intelligence s'était ouverte, avaient senti s'élever en eux des ambitions nouvelles, et ils réclamaient des droits politiques, une part dans le gouvernement de la cité, resté jusqu'alors aux mains de la bourgeoisie. Dans toute l'Europe occidentale se manifestaient ces aspirations vers l'égalité, qui s'étaient traduites déjà par des révoltes à main armée. En Flandre, paysans et artisans, poussés, les uns par une soif inconsciente de vengeance, les autres par une idée réfléchie, avaient tenté ensemble, quelques années auparavant, une violente transforma-

tion sociale;... et ils n'avaient pas oublié qu'une armée ayant à sa tête le roi de France Philippe de Valois et guidée par Louis de Nevers, les avait écrasés à Cassel; que dans toutes les villes on avait dressé des échafauds et des bûchers pour leurs chefs; enfin, que la commune de Gand avait banni 3,000 ouvriers appartenant au métier le plus révolutionnaire, celui des tisserands, sous prétexte que ces ouvriers avaient pris part au mouvement insurrectionnel.

Telle était la situation exacte de la Flandre — nous n'avons pas craint de l'exposer un peu longuement, parce qu'elle explique seule les événements dont le récit va suivre — lorsque la conduite impolitique du comte Louis vint jeter le pays dans une voie nouvelle.

Le roi d'Angleterre Édouard III, neveu par sa mère du dernier roi de France, disputait à Philippe de Valois, cousin germain par son père de ce dernier roi, la couronne que les barons français avaient attribuée à Philippe. Louis de Nevers, pour plaire à celui-ci, fit jeter en prison tous les Anglais

qui se trouvaient en Flandre. Immédiatement, le 5 octobre 1336, Édouard ordonna de terribles représailles : les marchands flamands furent emprisonnés dans toute l'étendue de son royaume, et l'exportation des laines vers le comté fut interdite. La Flandre, privée de matière première, dut cesser la fabrication des draps, sa principale industrie, et une misère atroce s'abattit sur les populations ouvrières.

Les bourgeois, atteints eux aussi dans les intérêts de leur négoce, s'éloignèrent du parti *leliaert* pour se rapprocher des artisans, et un immense cri de réprobation mêlé de clameurs de désespoir arriva aux oreilles du comte. Mais Louis n'en persista pas moins dans son attitude. Le 6 juillet 1337 il fit arrêter à Bruges, en pleine assemblée des députés des communes, un des plus illustres chevaliers de Gand, Sohier de Courtray, seigneur de Tronchiennes, maréchal de Flandre, coupable d'avoir osé déclarer que le rétablissement des bonnes relations avec l'Angleterre était le premier besoin du pays, et que d'ailleurs Édouard avait plus de droits que Philippe à la couronne de France, d'où il fallait

conclure que c'était au premier et non au second que le comte eût dû prêter assistance. En outre, il frappa les Gantois d'une forte amende parce que ceux-ci avaient négocié spontanément avec Edouard III, lequel semblait tout disposé à rendre aux Flamands son amitié.

C'est à ce moment qu'apparaît dans l'histoire le tribun dont la statue se dresse aujourd'hui sur la place du Vendredi, à Gand : Jacques d'Artevelde.

Jacques d'Artevelde était gentilhomme ; il appartenait à la famille des anciens châtelains de Gand, dont les vastes domaines s'étendaient au nord de la ville. A l'exemple de quelques nobles et de quelques bourgeois, son père, Jean d'Artevelde, s'était fait inscrire dans le métier des tisserands, et tout en occupant des fonctions publiques, tout en acceptant les missions dont le chargeait la commune, il n'avait jamais cessé de surveiller la fabrication de ses draps, qui se vendaient jusqu'à Rome. Né entre 1285 et 1290, Jacques avait, suivant plusieurs historiens, visité dans sa jeunesse la cour des rois de France : il

aurait même accompagné une expédition française en Italie, en Sicile et en Grèce. Un certain nombre d'années après son retour en Flandre il épousa Catherine de Tronchiennes, fille de Sohier de Courtray, puis il se consacra tout entier, dans son hôtel de la place de la Calandre, à l'éducation de ses enfants, à l'administration de ses polders et à l'industrie drapière, qu'il n'abandonna jamais tout à fait. Les événements de 1337 vinrent arracher à cette tranquille retraite celui que ses concitoyens appelaient déjà " le sage homme, " et dont ils paraissent avoir été réclamer les conseils après l'arrestation du maréchal de Flandre, son beau-père.

Le premier soin de Jacques d'Artevelde fut de convoquer le peuple à une assemblée qui se tint le 26 décembre dans le préau du monastère de Notre-Dame de la Biloke. Là, d'Artevelde promit aux Gantois de se dévouer au salut du pays s'ils voulaient s'unir à lui de tout cœur, et il leur exposa le plan qu'il avait conçu " pour remettre Flandre en bon estat sans estre mal du roy de France ne du roy d'Angleterre. " Le droit féodal n'obligeant

que Louis et ses seigneurs à suivre l'étendard de leur suzerain Philippe de Valois, et les franchises du pays ne permettant pas d'imposer aux Flamands, contre leur gré, le service militaire lorsque la patrie flamande elle-même n'était pas en danger, les communes devaient, suivant lui, dans la guerre qui se préparait, ne prendre parti pour aucun des deux rois, mais leur déclarer à tous deux que la Flandre, ayant besoin de la paix pour vivre de son industrie, entendait rester neutre dans le conflit et conserver avec les deux pays de bonnes relations commerciales. Des acclamations enthousiastes accueillirent ces paroles, et l'assemblée se sépara en répétant le cri que lui avait jeté d'Artevelde : *Travail et liberté!*

Quelques jours plus tard, le 3 janvier 1338, les échevins de Gand rétablirent les cinq charges de capitaines de paroisse, comme ils le faisaient chaque fois que les circonstances devenaient critiques. Jacques d'Artevelde, dont le nom était dans toutes les bouches, surtout depuis l'assemblée de la Biloke, fut élu capitaine de la paroisse de Saint-Jean, et le gouvernement supérieur de la cité (*'t beleet*

van der stede) lui fut confié avec le commandement en chef des milices communales.

Immédiatement des mesures furent prises contre la disette, contre les troubles intérieurs, contre les attaques du dehors ; et, en dépit du comte, les négociations furent renouées avec Edouard III. Dès le 1^{er} février les échevins de Gand se rendirent à Louvain pour y signer une convention avec l'ambassadeur d'Angleterre, et bientôt après les laines anglaises firent leur réapparition en Flandre.

La colère de Philippe de Valois et de Louis de Nevers fut grande. On tenta de gagner d'Artevelde, de l'effrayer, de le faire assassiner même ; on chercha à isoler Gand en travaillant les autres villes de la Flandre. Puis on frappa un coup qui, dans l'esprit du roi et du comte, devait terrifier le peuple. Pendant la foire de la mi-carême, qui avait attiré à Gand une foule immense, heureuse du rétablissement prochain de la prospérité de la ville, de tristes nouvelles se répandirent tout à coup : Sohier de Courtray, enfermé depuis neuf mois au château de Rupelmonde, avait été décapité dans le lit où le retenaient

ses infirmités ; et Philippe de Valois, usant d'un privilège exorbitant concédé par les papes aux rois de France, venait de faire prononcer par l'évêque de Senlis et l'abbé de Saint-Denis une sentence d'excommunication contre les Gantois, lesquels allaient être privés désormais des cérémonies religieuses et des sacrements de l'Eglise.

Mais grâce à la fermeté et aux exhortations de d'Artevelde, grâce aussi à l'attitude patriotique des frères-mineurs qui continuèrent à célébrer la messe, les Gantois, au lieu de se laisser abattre, ne songèrent qu'à venger Sohier de Courtray et à protéger la Flandre contre les menées françaises. Ils se préparèrent à combattre l'armée du roi de France si elle venait les attaquer, coururent écraser à Biervliet un corps de *Leliaerts* qui eût pu lui prêter son appui, et parvinrent malgré les efforts du comte à conclure une alliance avec Bruges et les autres villes flamandes. Le 29 avril les représentants de toutes les communes de Flandre se rendirent au château de Male, et Jacques d'Artevelde exposa au comte que dans une réunion solennelle il

avait été décidé que les villes de Gand, Bruges et Ypres éliraient chacune trois députés qui formeraient une assemblée permanente chargée de gouverner le pays. Le comte, ne pouvant faire autrement, jura qu'il respecterait cette organisation. A partir de ce moment son autorité ne fut plus que nominale : la Flandre était devenue une véritable république fédérative.

Bientôt après, le 10 juin, Edouard III, après avoir vainement essayé d'obtenir l'alliance politique des Flamands, signait à Anvers avec les députés des communes un traité dans lequel il s'engageait à respecter la neutralité de la Flandre : moyennant la promesse de cette neutralité et abstraction faite du service que le comte et les seigneurs devaient à Philippe de Valois, l'Angleterre restait ouverte au commerce des bourgeois flamands ; il leur était permis de repousser de leurs villes et de leurs ports les hommes d'armes anglais qui voudraient violer le sol de la Flandre ; et le roi consentait, s'il manquait à sa parole, que les Flamands se rangeassent du côté de son adversaire. Le

13 du même mois Philippe, trop prudent pour s'aliéner tout à fait, à ce moment critique, l'esprit des populations flamandes, remettait aux ambassadeurs gantois une déclaration par laquelle il promettait de faire lever l'excommunication qui pesait sur la ville, autorisait les relations commerciales de la Flandre avec l'Angleterre, et s'engageait, lui aussi, à respecter la neutralité rêvée par d'Artevelde, sauf à réclamer du comte et des seigneurs le service féodal.

“ Cette double négociation qui se termine ” à trois jours d'intervalle, dit M. Kervyn de Lettenhove, suffirait à la gloire de Jacques d'Artevelde; elle marque l'apogée de la grandeur des communes flamandes. Epoque vraiment mémorable et digne d'admiration, où les rois de France et d'Angleterre, de crainte de voir la Flandre se ranger sous une bannière hostile, lui accordaient à l'envi les plus vastes privilèges commerciaux, et semblaient, en réservant à leurs propres peuples tous les maux de la guerre, assurer à nos cités le monopole de l'industrie et l'asile de la paix du monde! ”

Tranquille de ce côté, d'Artevelde s'occupait de l'administration intérieure du pays. Nous avons vu déjà les trois grandes villes du comté prendre, sous son inspiration, un rang en vertu duquel elles gouvernèrent dorénavant toute la contrée au point de vue politique, financier, militaire et judiciaire. Après avoir donné ainsi l'unité à la Flandre en subordonnant le plat pays aux cités maîtresses, d'Artevelde voulut placer à la tête de ces cités elles-mêmes de véritables Flamands. Maintenant que la Flandre redevenait prospère, les classes élevées retournaient peu à peu au parti *Leliaert*: d'Artevelde s'appuya sur les artisans, sur les tisserands surtout, tenus depuis si longtemps en défiance; il leur donna enfin l'accès aux fonctions publiques, et il consacra une véritable révolution démocratique en obligeant les nobles et les grands bourgeois qui voulaient participer encore à la vie politique à se faire inscrire dans l'une ou l'autre corporation ouvrière. A Gand le gouvernement de la cité fut confié aux représentants des tisserands, des foulons et des petits métiers, réunis depuis 1325 sous

l'autorité d'un souverain-doyen ; Bruges et Ypres calquèrent sans doute leur organisation communale sur celle de Gand ; et d'Artevelde établit à son choix et sans contestation des baillis et des officiers dans un certain nombre d'autres villes et de villages.

Mais ce n'était pas assez pour lui que d'avoir soumis tous les éléments de la Flandre à l'idée du bien commun, d'avoir substitué la fédération à l'isolement, d'avoir fait reconnaître la neutralité du pays et assuré le développement de sa prospérité. Il voulut protéger son œuvre contre la déloyauté éventuelle du comte ; il voulut obtenir pour elle la protection des populations voisines de la Flandre ; et, grâce à ses persévérants efforts, un admirable traité intervint le 3 décembre 1339.

Jean III, duc de Brabant, et Louis de Nevers, comte de Flandre, avec la noblesse, les échevins et le peuple des villes de Louvain, Bruxelles, Anvers, Bois-le-Duc, Nivelles, Tirlemont, Léau, Gand, Bruges, Ypres, Courtrai, Audenarde, Alost et Grammont, déclarent dans le préambule de cet acte célèbre que les bonnes gens de Brabant et de

Flandre ont entre eux de nombreux liens de parenté, de voisinage et d'intérêts ; que le commerce et l'industrie ont besoin de paix, de repos et de liberté, et qu'il importe d'établir entre les deux pays une alliance éternelle, rendant impossible désormais toute discorde et toute effusion de sang. En conséquence, le traité stipule : que les contractants se soutiendront mutuellement contre leurs ennemis ; qu'aucune guerre ne sera entreprise, qu'aucune paix ne sera signée, sans l'assentiment des deux pays ; que tous les marchands, et spécialement les marchands flamands et les marchands brabançons, pourront librement circuler en Brabant et en Flandre, y vendre et y acheter toute espèce de marchandises ; que l'on frappera une monnaie commune aux deux pays ; que bonne et prompte justice sera faite, de façon à empêcher tout défi et toute vengeance ; que si l'un des princes ou l'une des bonnes villes viole le traité, celui-ci n'en conservera pas moins toute sa force, et que les autres contractants s'uniront pour le faire respecter ; enfin, que les deux princes et les députés des bonnes

villes se réuniront en parlement trois fois chaque année, alternativement à Gand, à Bruxelles et à Alost, pour s'occuper de tout ce qui regarde le développement de l'industrie et des richesses des deux pays.

C'est à Gand que ce traité fut conclu et juré sur l'Evangile, avec stipulation expresse que le serment tiendrait malgré les dispenses quelconques de pape, souverain, roi, prélat ou prince. Les communes du Hainaut, d'accord avec leur comte, ne tardèrent pas à adhérer à la confédération, de même que les provinces de Hollande, Zélande et Frise; et ainsi fut jetée par les villes de la Flandre, pour employer l'expression d'un historien moderne, "la trame qui devait réunir un jour dans un même dessein tous les fragments encore détachés du territoire."

Cependant Édouard III s'était occupé activement de rassembler des forces imposantes contre Philippe de Valois. Il s'était rendu en Allemagne, où il avait obtenu de l'empereur le titre de vicaire de l'Empire, ce qui avait rattaché davantage encore à sa cause les princes vassaux de l'Allemagne

dont l'alliance lui était déjà promise : le comte de Hainaut, le duc de Brabant, le comte de Gueldre, etc. Obligé à des dépenses énormes, forcé de faire mettre en gage à Cologne la couronne d'Angleterre, il avait eu recours aux Gantois, qui lui avaient avancé des sommes très considérables, et il ne désespérait pas de voir les Flamands abandonner bientôt la neutralité pour se ranger franchement de son côté.

Ce fut, en effet, ce qui arriva. D'Artevelde était bien résolu à maintenir la Flandre dans la neutralité, mais les sourdes menées de Philippe de Valois et de Louis de Nevers le forcèrent à prendre une attitude moins réservée. Le comte, voyageant sans cesse entre la Flandre et la France, invitait secrètement ses partisans à s'armer; il excitait les campagnes contre les villes, et les milices communales devaient s'opposer continuellement aux entreprises des *Leliaerts*, ainsi qu'aux excursions des garnisons françaises qui passaient la frontière pour piller et saccager. Exaspérées d'une part par cette violation des traités, excitées de l'autre par l'empereur d'Alle-

magne à prendre nettement parti pour un prince qui s'était toujours montré aussi favorable aux franchises de la Flandre que Philippe s'y était montré hostile, les communes se décidèrent à reconnaître Édouard pour l'héritier légitime du trône de France. Le 23 janvier 1340, sur le conseil de Jacques d'Artevelde, Édouard III prit à Gand le titre de roi de France; les Flamands le reconnurent pour leur véritable suzerain et lui offrirent leur appui. En revanche, Édouard promit de protéger leur commerce, et il accorda à l'industrie flamande de tels privilèges que ses propres sujets s'élevèrent vivement contre les concessions obtenues par d'Artevelde; il s'obligea à n'établir aucuns droits sur l'exportation des marchandises françaises dans les pays unis par le traité de 1339, et à frapper une monnaie qui aurait cours tout à la fois dans ces pays, en France et en Angleterre; il prit l'engagement de tenir les communes au courant de toutes ses négociations avec Philippe de Valois, de payer à la Flandre 140,000 livres sterling, de lui rendre les villes et les châellenies de Lille,

Douai, Béthune, Orchies, la ville de Tournai et le comté d'Artois, d'annuler toutes les sentences et excommunications portées contre elle, de respecter les anciens privilèges du pays et de les faire respecter.

Quelque temps après Édouard III retournait en Angleterre, laissant à Gand sa femme, Philippine de Hainaut. Celle-ci y mit au monde un fils dont d'Artevelde fut le parrain, et qui est connu dans l'histoire sous le nom de Jean de Gand, duc de Lancastre. De son côté, Philippine de Hainaut tint sur les fonts du baptême un fils de Jacques d'Artevelde et de Catherine de Tronchiennes : le filleul de la reine d'Angleterre fut Philippe d'Artevelde.

La "rébellion" des Flamands ne pouvait manquer de soulever contre eux de puissantes colères. Le Pape leur adressa des lettres de menace; Philippe de Valois fit lancer contre la Flandre, le 4 avril, une nouvelle excommunication, qui ne les effraya du reste pas plus que la précédente; puis la guerre entre Philippe et Édouard — guerre où la victoire favorisa tour à tour les deux rois et où d'Artevelde exposa maintes fois sa vie —

enveloppa la Flandre. Les Flamands décidèrent le 24 juin du gain de la bataille navale de l'Écluse, où la défaite des Français fut telle, que les conseillers de Philippe de Valois, n'osant lui annoncer eux-mêmes le désastre, chargèrent de cette tâche un bouffon de la cour. Ce furent les Flamands encore qui proposèrent à Édouard et à ses alliés d'investir Tournai, et lui amenèrent pour cette expédition une armée de 140,000 hommes; et lorsqu'après un siège infructueux de soixante-quatorze jours, une trêve fut conclue le 25 septembre, dans l'église d'Esplechin, d'Artevelde eut soin d'y faire insérer une clause par laquelle Philippe renonçait à son droit d'excommunication, et d'exiger la remise des bulles pontificales qui avaient concédé ce droit aux rois de France ainsi que des sentences prononcées par ceux-ci contre la Flandre.

La trêve d'Esplechin parut un instant avoir mis fin à toutes les dissensions. Le comte Louis de Nevers, qui avait combattu dans les rangs de l'armée française, revint à Gand avec d'Artevelde, et le 7 octobre, après avoir vu les échevins déchirer publiquement à

l'hôtel de ville les bulles et les sentences que les Flamands avaient rapportées de Tournai, il déclara n'avoir aucun grief contre ses sujets, approuva tout ce qui s'était fait dans le pays, et promit de gouverner dorénavant avec l'aide des trois bonnes villes de Gand, Bruges et Ypres.

Mais cette fois encore Louis de Nevers ne songea qu'à violer ses serments. Pendant cinq années l'histoire nous le montre sapant par la base, soit qu'il résidât en Flandre, soit qu'il se trouvât en France, l'œuvre grandiose de d'Artevelde. Il favorise sous main des conjurations de *Leliaerts*; il envenime les rivalités entre villes, les querelles entre villes et campagnes; il suscite des troubles au sein des corps de métiers; il parvient à détacher de l'alliance anglaise le duc de Brabant, et celui-ci engage les communes à abandonner, elles aussi, le parti d'Édouard. Philippe de Valois, de son côté, obtient du Pape, qui avait d'ailleurs refusé d'approuver la renonciation au droit d'excommunication faite par Philippe, de nouvelles bulles menaçantes; il obtient de l'empereur d'Allemagne la révo-

cation du titre de vicaire de l'Empire accordé naguère au prince anglais ; et il intrigue également auprès des communes, en faisant état de ces bulles et de cette révocation, en leur promettant le monopole du commerce des draps en France ainsi que la restitution des villes enlevées à la Flandre, villes qu'Édouard montrait précisément peu d'ardeur à reconquérir pour ses alliés.

Au début tous ces efforts furent vains, et le comte de Flandre dut même se retirer de nouveau à la cour de France. Mais on commençait sans doute à oublier les services rendus par Jacques d'Artevelde et à s'irriter de l'autorité presque illimitée qu'il exerçait en fait ; on s'offusquait de ses rapports intimes avec Édouard III, et l'on disait tout bas qu'il fournissait à l'Angleterre des sommes énormes prélevées sur les ressources de la Flandre, qu'il songeait à proclamer la déchéance du comte Louis de Nevers et, chose plus grave, de ses héritiers, pour donner le comté au prince de Galles, fils d'Édouard III. Un riche bourgeois, naguère partisan de l'alliance anglaise, maintenant revenu aux *Le-*

liaerts, Jean de Steenbeke, osa bientôt se faire l'interprète des accusations qui circulaient contre d'Artevelde, et une guerre privée faillit s'ensuivre. Jean de Steenbeke et ses amis furent bannis par les échevins : la position de d'Artevelde n'en fut pas moins compromise par cela seul qu'elle avait été discutée. Une lutte fratricide entre les tisserands et les foulons, dont une question de salaire fut le prétexte et qui ensanglanta les rues de la ville le lundi 2 mai 1345, eut pour d'Artevelde des conséquences plus fatales encore.

Il semble, en effet, qu'au lendemain de cette émeute Jacques d'Artevelde ait, après une courte hésitation, rompu avec les tisserands pour se rapprocher des éléments moins avancés de la population gantoise. On le voit provoquer le bannissement d'un certain nombre de membres du métier de la tisseranderie, s'inscrire dans un des petits métiers, celui des brasseurs, remettre même le commandement de corps de la milice communale à des bourgeois n'appartenant à aucun métier. Sans désarmer la haine des foulons, contre lesquels il s'était déclaré d'abord le

“mauvais lundi ;” sans rallier pleinement à lui les bourgeois et les petits métiers, qui n'avaient jamais appuyé sa politique avec une bien grande chaleur, ces mesures eurent pour résultat d'exciter contre d'Artevelde l'animosité des tisserands, de ces travailleurs si nombreux et si dévoués aux idées démocratiques. De ce jour d'Artevelde fut perdu.

Les événements se précipitèrent. Le comte Louis de Nevers était rentré en Flandre à main armée, s'était emparé de Termonde, et invitait tous ses partisans à le rejoindre. D'Artevelde dut envoyer des messagers à Édouard III pour lui exposer la triste situation du pays et réclamer sa présence. Le 3 juillet Édouard, qui venait justement d'achever un grand armement contre la France, quitta le port de Sandwich suivi d'une flotte de cent trente navires, et il fit escale à l'Écluse pour attendre d'Artevelde et les députés des communes flamandes. Après plusieurs conférences, dans lesquelles on discuta la conduite à tenir à l'égard du comte, il fut décidé que les Flamands nommeraient un *ruwaert*, c'est-à-dire un chef investi de la

puissance suprême, et que le comte ne recourrait l'autorité qu'après avoir rendu hommage à Édouard III en qualité de roi de France et de légitime suzerain du pays. Le 16 juillet une assemblée tenue à Bruges désigna comme *ruwaert* Sohier de Courtray, le fils de l'infortuné beau-père de Jacques d'Artevelde. Sohier se mit immédiatement en campagne avec les milices flamandes et une troupe d'archers anglais pour combattre les *Leliaerts* ; et Édouard III, ne jugeant pas nécessaire de s'arrêter plus longtemps à l'Écluse, donna ordre le 24 d'appareiller vers la France.

Une affreuse tempête allait rejeter la flotte sur les côtes d'Angleterre, et c'est à Londres qu'Édouard devait apprendre la fin tragique de d'Artevelde.

Celui-ci, après une dernière entrevue avec le roi, était parti de l'Écluse le 22, et avait passé par Bruges et par Ypres, où il avait été parfaitement reçu. L'accueil que lui firent les Gantois lorsqu'il rentra en ville le dimanche 24, vers midi, fut bien différent : ses ennemis avaient mis à profit son absence. “Voici, entendit-il dire sur son passage, voici celui

qui est trop grand maître et qui veut ordonner du comté de Flandre à sa fantaisie, ce qui n'est à souffrir. " Sans répondre, d'Artevelde rentra dans son hôtel. Mais au crépuscule près de quatre cents hommes, tisserands, foulons, *Leliaerts*, s'attroupent sur la place de la Calandre; des murmures et des menaces sont proférés; des cris furieux les suivent bientôt, et pendant que les valets barricadent précipitamment les portes, Jacques d'Artevelde se présente tête nue à la fenêtre.

" Il vous faut mourir ! " hurle la foule. Et mille accusations contradictoires s'élèvent de son sein.

Tristement, d'Artevelde laissa tomber ces paroles :

" Seigneur, tel que je suis vous m'avés fait, et me jurastes jadis que contre tous hommes vous me deffenderiés et garderiés; et maintenant vous me volés occire et sans raison. Faire le poés se vous volés; car je ne sui que uns seul homs contre vous tous, à point de def-fense. Avisés-vous pour Dieu et retournés au temps passé; si considérés les grascès et les grans courtoisies que de jadis vous ay faites.

Vous me volés rendre petit guerredon des grans biens que dou temps passé je vous ay fais. Ne savés-vous comment toute marchandise estoit périée en ce pays ? Je le vous recouvrai. En apriés, je vous ai gouverné en si grant pais que vous avés eu, le temps de mon gouvernement, toutes choses à volonté, blés, laines, avoir et toutes marchandises, dont vous estes recouvrée et en bon point. "

Mais ceux qui le menaçaient étaient bien décidés à ne point se laisser séduire par son éloquence.

" Descendés, lui crièrent-ils ironiquement, et ne nous sermonnés plus de si haut ! "

En même temps ils achevaient d'enfoncer les portes.

D'Artevelde, comprenant qu'il ne lui servirait à rien de vouloir se justifier davantage, essaya de sortir par la cour afin de gagner une église voisine où il aurait été en sûreté. Mais au même instant la foule envahissait l'hôtel. Jacques d'Artevelde tomba...

Sa mort fut la conséquence de haines personnelles bien plus que le dénouement d'une crise politique; et ce qui le prouve de

reste, c'est que rien ne fut changé à ce qu'il avait établi. Les tisserands ne voulurent pas surtout que le meurtre de d'Artevelde profitât au comte de Flandre. Ils firent bonne garde jusqu'au moment où les milices flamandes eurent forcé Louis de Nevers à se réfugier définitivement en France.

Un an plus tard, près de Crécy, Edouard III, à qui les Flamands étaient restés fidèles, faisait essuyer à Philippe de Valois une défaite sanglante, et Louis de Nevers trouvait la mort en combattant à côté du monarque français.

Et pendant qu'en perpétuel souvenir du crime du 24 juillet 1345 une lampe expiatoire s'allumait dans le cloître de Notre-Dame de la Biloke, où les Gantois s'étaient réunis pour la première fois auprès de d'Artevelde, la ville inscrivait dans ses mémoires ce magnifique éloge du grand citoyen :

“ Tant qu'il vécut, il maintint le pays en paix et en repos. De son temps, la Flandre fut équitablement gouvernée, et on la vit fleurir par son industrie et son commerce aussi bien que par ses richesses et sa prospérité. ”